

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 29 JANVIER 2015

Présents : MM. BERNOS, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LACRAMPE, Mme DEL PIANA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme POTIN, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, TERUEL, Mme MIRANDE

<u>Pouvoirs</u> :	Joseph LEES	à	Madeleine COIG
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Hervé LUCBEREILH	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Gérard ROSENTHAL
	Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Denise MICHAUT
	Aracéli ETCHENIQUE	à	Maylis DEL PIANA
	Valérie SARTOLOU	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Aimé SOUMET
	Aurélien GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Elisabeth MIQUEU	à	Michel ADAM
	Christophe GUERY	à	Henriette BONNET

Suppléants : Michel NAVAILLES suppléant de Bernard MORA  
Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Excusés : Pierre CASAUX-BIC, Bernard AURRISET, Sandrine HIRSCHINGER, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES

RAPPORT N° 150129-18-TOU-

REÇU

AMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME  
ACHEVEMENT DE L'OPERATION

- 5 FEV. 2015

SOUS-PREFECTURE  
OLORON STE MARIE

M. LACRAMPE indique que les travaux d'aménagement de l'accueil de l'Office de Tourisme sont quasiment achevés. Sont en cours de finalisation les prestations informatiques et de productions vidéo.

Pour achever l'opération, des achats de matériels divers vont être réalisés, notamment : développement d'outils informatiques et logiciel (14 500 € HT) ; petit mobilier et de la décoration (2 500 € HT) ; chaises et fauteuils (2 500 € HT) ; signalétique (2 000 € HT) ; stores (2 500 € HT), moquette (1 000 € HT) et divers petits équipements (2 000 €).

Les crédits nécessaires sont disponibles au Budget Général « Opération Office de Tourisme ».

Ouï cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité**

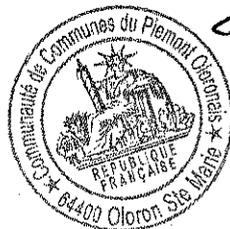
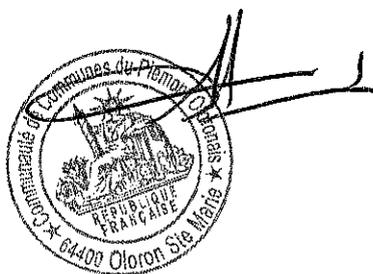
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les commandes, après consultation si nécessaire, et régler les dépenses afférentes,
- **VOTE** les crédits nécessaires.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 29 janvier 2015

Suivent les signatures

Affiché le 05.02.15

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

le - 5 FEV. 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE